

Plusieurs formes de violences

Violence psychologique

Insultes, critiques, menaces, dénigrement, humiliation, manipulation, soumission, interdits, surveillance, chantage, harcèlement, isolement... Insidieuse, cette forme de violence ne se voit pas mais elle atteint profondément l'estime de soi.

Violence physique

Coups à main nue, coups avec objet, arme blanche, arme à feu, séquestration, strangulation, défenestration...

Violence sexuelle

Viol et agression sexuelle, inceste, rapport sexuel violent, position forcée, contrainte autre partenaire, imposer des accessoires, mutilation génitale, harcèlement sexuel...

Violence économique et administrative

Confiscation des moyens de paiement, des ressources, contrôle des dépenses, interdiction de travailler, dilapidation de l'argent, privation des papiers d'identité, chantage aux papiers...

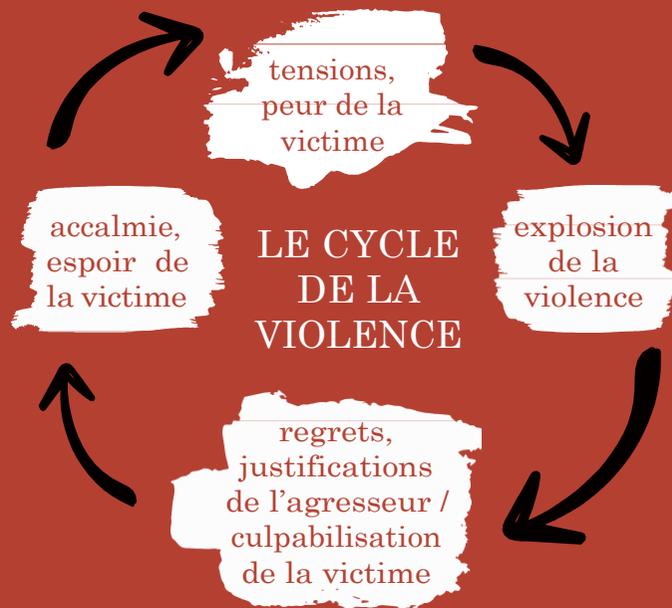
EN CAS D'URGENCE

Urgence médicale	15
Urgence (numéro européen)	112
Urgence sociale	115
Police / Gendarmerie	17
Urgence pour les personnes avec difficultés à entendre / à parler	SMS au 114
Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'Aggression (CAUVA)	05 56 79 87 77 Bordeaux du lundi au vendredi : 9h-19h
Enfance en danger	119

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
*Appel anonyme et gratuit.

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concerné.e.s. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

Le cycle de la violence est un éternel recommencement



Vous n'êtes pas responsable.
Vous avez le pouvoir
de briser le silence.

Le Planning Familial est là
pour vous écouter, informer,
accompagner si vous le souhaitez.
Vous n'êtes pas seule.

La violence est un délit, l'auteur
est responsable de ses actes, la
culpabilité doit changer de camp !

Conception : Le Planning Familial 33 - Crédit photo Kirill Balobanov - Mise à jour : janvier 2020

CONTRE LES VIOLENCES

FAITES AUX FEMMES

PSYCHOLOGIQUES
PHYSIQUES / SEXUELLES
ÉCONOMIQUES ET
ADMINISTRATIVES

QUE FAIRE ?
OÙ ALLER ?

EN GIRONDE

CONTACTS
PERIODE
CONFINEMENT



le planning
familial 33

EN CAS DE VIOLENCES, VOUS POUVEZ :

Composer le 17 ou aller :

- au commissariat pour porter plainte (présence d'une psychologue d'aide aux victimes à l'Hôtel de Police de Bordeaux)
- à la gendarmerie pour effectuer un procès-verbal de renseignement judiciaire ou porter plainte (présence d'intervenantes sociales à Bordeaux, Libourne, Blaye)

Consulter un médecin ou le service des urgences

- il vous délivrera un certificat médical constatant votre état et fixant une Incapacité Totale ou Temporaire (ITT) de travail, même si vous n'avez pas d'activité salariée

Quitter le domicile conjugal (seule ou avec enfants)

- sans solution d'hébergement, appeler le 115
- signaler au commissariat ou à la gendarmerie votre départ du domicile conjugal
- pensez à vous munir des documents suivants : papiers d'identité, carte vitale, bulletins de salaire, avis d'imposition, livret de famille, papiers CAF ou MSA, factures, éléments de preuves (certificats médicaux, récépissé de dépôt de plainte...)

Écrire au Procureur

- auprès du Tribunal de Grande Instance
- ou saisir un avocat

Contacteur une structure sociale, d'écoute ou juridique

- pour en parler, connaître vos droits, envisager les changements possibles...

Etre accompagnée par le Planning Familial

- le Planning Familial peut vous accompagner dans vos démarches (dépôt de plainte, aides juridiques et sociales...)

QUI CONTACTER SUR LE TERRITOIRE GIRONDIN?

Structure	Horaires, permanences et contact hors confinement	Pendant le confinement ☎	Structure	Horaires, permanences, contact hors confinement	Pendant le confinement ☎	
Le Planning Familial de Gironde Espace d'écoute et d'information autour des violences et des sexualités (avortement, contraception, IST, IVG, etc.) Gratuit, anonyme et sans rendez-vous	Bordeaux 05 56 44 00 04 19 rue Eugène Leroy Lundi : 18h-20h Mercredi : 14h-18h Vendredi : 10h-13h	☎ Permanence téléphonique de 9h à 17h du lundi au vendredi : 05.56.44.00.04 et 06.52.79.64.74 pour le Sud Gironde ☎ Permanences d'écoute du N° Vert Sexualités – contraception – IVG 0 800 08 11 11 (du lundi au samedi de 09h à 20h)	Vict'Aid Aide aux victimes lors de procédures pénales. Accompagnement juridique, psychologique, social	Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h à Bordeaux au 63 cours Georges Clémenceau Plusieurs antennes sont situées sur le département 05 56 01 28 69	☎ Permanence par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf le jeudi matin 05 56 01 28 69	
	Bazas 06 52 79 64 74 Espace Mauvezin, Place de la cathédrale, 1er et 3e vendredi du mois 12h00-17h00		Langon 06 52 79 64 74 Point d'accès au droit, Résidence de l'horloge, Place de l'horloge, 2e et 4e, vendredi du mois 9h30-12h30	Association Laïque du Prado Service d'aide aux victimes : écouter, informer, soutenir les victimes d'une infraction pénale	Secrétariat à Bordeaux du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30 28 rue Judaique Bordeaux 05 56 48 65 64 Permanences sur Bordeaux Métropole et Département	Urgence suivi des enquête pénale et contrôle judiciaire à ep.cjse@elprado.fr Service aide aux victimes à savalp@elprado.fr
	Blanquefort Pôle santé - 11 rue de la république, 2e mercredi du mois 14h - 17h		La Maison d'Ella Accompagnement des femmes victimes de psychotraumatismes dus à des violences	☎ Permanence téléphonique du lundi de 9h à 12h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 14h à 17h au 06 31 05 85 78	CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) Information juridique, accès aux droits, femmes victimes de violences. Groupes de parole et soutien psychologique.	Bordeaux : sans rdv le lundi et le jeudi de 9h à 12h30, sur rdv les autres jours, 99 rue Goya 05 56 44 30 30 Libourne : sans rdv les 2e et 4e jeudi matin du mois, sur rdv les autres jours 1 rue Montesquieu 05 57 51 93 92
La Maison de Simone Accueil, écoute, accompagnement et possibilité d'hébergement	Permanences d'écoute violences Mardi : 14h-17h Vendredi : 14h-16h (avec ou rdv) Plateforme des services publics : 1 place de l'horloge, Pessac 06 59 39 13 27 / 05 56 15 25 60	☎ Ecoute, conseil, orientation des femmes victimes de violence au 06 59 39 13 27 du lundi au vendredi de 10h à 18h	Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'Aggression (CAUVA) Prise en charge médico-légale, infirmière, sociale, psychologique et judiciaire.	Sur rdv de préférence lundi au vendredi : 9h-19h Le reste du temps : se rendre directement aux urgences de l'hôpital Pellegrin, CHU de Bordeaux Place Amélie Raba Léon 05 56 79 87 77	Jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, seules les victimes nécessitant une visite médico-judiciaire en urgence pourront être reçues ☎ 05.56.79.87.77	
La Maison des Femmes Lieu d'écoute et d'information. Accueil de jour, accompagnement et espace culturel	Permanences téléphoniques lundi, mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-18h mercredi : 14h-18h vendredi : 10h-12h / 14h-17h Accueil sur place sans rdv tous les après-midi. Accueil spécifique violences : lundi, mardi, jeudi 27 cours Alsace Lorraine, Bordeaux 05 56 51 30 95	☎ Ecoute, accompagne et/ou orientation des femmes victimes de violences par téléphone au 05.56.51.30.95 du lundi au jeudi de 10 à 18h et le vendredi de 9h à 12h.	Agir Contre les Violences Faites aux Femmes (ACV2F) Accueil, écoute, accompagnement des femmes victimes de violences.	Permanences téléphoniques du lundi au vendredi : 9h-18h. 06 70 72 30 51 Permanences physiques sur rdv, au 1 place Brigade Carnot à Saint Vivien Médoc. Possibilité d'hébergement	☎ le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30 – le mercredi de 8h à 11h30 au 06 70 72 30 51	
Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED)	Ecoute anonyme, hébergement d'urgence et accompagnement 24h/24h, 7 jours sur 7 05 56 40 93 66	☎ Permanence d'écoute 7js sur7, 24h sur 24h au 05 56 40 93 66	Solidarité Femmes Bassin Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Possibilité d'hébergement	Téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 05 57 17 55 62 06 89 61 49 10 Permanences physiques avec ou sans rdv sur plusieurs communes du Bassin.	☎ du mardi au vendredi de 9h à 18h au 06.89.61.49.10 ou 05.57.17.55.62	